



Ordre du jour de la rencontre du conseil d'établissement
qui se tiendra au Bar Ailleurs **JEUDI 16 JUIN 2022 À 17H00**

Mot de bienvenue

- 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Procès-verbal
 - 2.1 Approbation du procès-verbal du 24 mai 2022
 - 2.2 Suivi au procès-verbal
- 3.0 Parole au public
- 4.0 Objets d'approbation
 - 4.1 Matériel didactique et frais chargés aux parents
 - 4.2 Fournitures scolaires
 - 4.3 Entente de services de cafétéria
- 5.0 Objets d'adoption
 - 5.1 Rapport annuel du CE
 - 5.2 Budget annuel 2022-2023
 - 5.3 Reddition de comptes du Projet éducatif
 - 5.4 Autorisation campagne de financement (loterie)
- 6.0 Objet consultation (aucun)
- 7.0 Informations
 - 7.1 Parole à la direction
 - 7.1.1 Budget annuel 2021-2022
 - 7.1.2 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique
 - 7.1.3 Évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation
 - 7.1.4 Règles de classement et de passage d'un niveau à un autre
 - 7.1.5 Normes et modalités
 - 7.1.6 Photos des élèves – 9 septembre
 - 7.1.7 Rentrée des élèves du 25 août
 - 7.2 Parole aux enseignants
 - 7.3 Parole à la responsable du service de garde
 - 7.4 Parole à la déléguée du comité de parents du CSS
 - 7.5 Parole au représentant de la communauté
 - 7.6 Parole à la déléguée du comité de la cafétéria
- 8.0 Correspondance
- 9.0 Varia
 - 9.1 _____
 - 9.2 _____
- 10.0 Questions du public sur le contenu de l'ordre du jour
- 11.0 Levée de l'assemblée

Bon été !

Pamella B. Steen, présidente

Carine Garon, directrice

